

Produits électriques et biogaz

Le marché des produits renouvelables en 2020



Résultats d'un sondage effectué auprès des entreprises suisses d'approvisionnement en énergie, sur mandat de l'Office fédéral de l'énergie OFEN
Réalisé par l'Association pour une énergie respectueuse de l'environnement VUE
Janvier 2022

Contenu

1.	En un coup d'œil	3
1.1	Produits électriques issus d'énergies renouvelables	3
1.2	Produits biogaz et produits gaz naturel contenant une part de biogaz	5
2.	Définitions	7
3.	L'enquête de marché	9
3.1	Délimitation du marché	9
3.2	Méthode utilisée pour la collecte des données	9
3.3	Représentativité	10
4.	Evolution du marché de l'électricité jusqu'en 2020	11
4.1	Offres	12
4.1.1	Origine des produits électriques	13
4.2	Demande	13
4.2.1	Part à la consommation totale d'électricité	13
4.2.2	Commandes de produits	14
4.2.3	Demande en fonction du type de produit	15
4.2.4	Demande en éco-électricité <i>naturemade star</i>	15
4.2.5	Demande de la part des entreprises et des gros clients	16
4.3	Produits Green Default avec opting-out	17
4.4	Produits Green Default sans opting-out	18
5.	Produits mixtes	19
5.1	Composition en fonction des agents énergétiques	20
5.1.1	Électricité produite par les usines d'incinération des ordures	21
6.	Produits purs	22
6.1	Produits électriques à base d'énergie hydraulique	22
6.2	Produits électriques à base de nouvelles énergies renouvelables	23
6.2.1	Produits électriques à base d'énergie solaire	24
6.2.2	Produits électriques à base d'énergie éolienne	25
6.2.3	Produits électriques à base de biomasse	26
7.	Evolution du marché du biogaz jusqu'en 2020	27
7.1	Offre	27
7.2	Demande	28
7.2.1	Part à la consommation totale de gaz	28
7.2.2	Commandes de produits	29
7.2.3	Demande en fonction du type de produit	29
7.3	Produits par défaut sans possibilité d'opting-out	31

En raison des arrondis, de très légers écarts peuvent apparaître dans les sommes et les valeurs en pourcentage présentées dans ce rapport.

Ce sondage a été financé par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et l'Association pour une énergie respectueuse de l'environnement (VUE). Photos de couverture: Pixabay

1. En un coup d’œil

1.1 Produits électriques issus d’énergies renouvelables

29 % de la consommation totale d’électricité a été couverte par des produits renouvelables

L’analyse du mix électrique des fournisseurs suisses¹ en 2020 (marquage de l’électricité 2020²) montre que 76 %, donc les trois quarts (2019: 75 %) de l’électricité consommée en Suisse proviennent de sources renouvelables, dont 86 % de l’énergie hydraulique (2019: 89 %). En 2020, 16 178 GWh/a, soit 38 % de l’électricité renouvelable (contre 16 741 GWh/a, soit 39 % en 2019), ont été consommés sous la forme de produits électriques renouvelables consciemment choisis. Cela correspond à 29 % de la consommation totale d’électricité.

310 fournisseurs couvrent 75 % du marché

310 (contre 298 en 2019) des 622³ (2017: 635) entreprises suisses d’approvisionnement en énergie (EAE) proposent activement des produits électriques issus d’énergies renouvelables. Le nombre de fournisseurs varie d’année en année; ceci est principalement dû à des fluctuations chez les revendeurs. Les EAE qui ont participé au sondage possèdent une part de marché d’environ 75 %.

70 % du marché sont couverts par les 10 principaux fournisseurs

Les 10 plus gros vendeurs de produits électriques renouvelables sur le marché suisse couvrent ensemble 70 % (contre 65 % en 2019) du marché de l’électricité renouvelable. La part de marché de ces mêmes fournisseurs s’élève à 32 % des ventes totales d’électricité en Suisse (55,7 TWh/a).

Plus d’un tiers des ménages choisit des produits électriques renouvelables

Presque 2 millions de commandes (1 840 996) ont été enregistrées pour des produits électriques renouvelables (2019: 1 909 752). Plus d’un tiers des ménages suisses commande donc des produits électriques renouvelables.

Entre 10 et 13 % des entreprises commandent des produits électriques renouvelables

Entre 10 et 13 % des entreprises et des institutions publiques commandent activement des produits électriques renouvelables.

Ensemble, les entreprises et les institutions publiques achètent 45 % (2019: 49 %) des produits électriques renouvelables (57 % des produits hydrauliques, 37 % des produits mixtes, 31 % des produits solaires, 0 % des produits à base de biomasse et 37 % des produits éoliens). 36 % de cette quantité est achetée par des gros clients sur le marché libre.

Les ventes de produits électriques *naturemade* ont atteint 5,8 TWh/a, soit 36 % de part du marché

La part *naturemade* du marché des produits électriques renouvelables est restée constante avec 36 % (2019: 36 %). En chiffres absolus, les ventes de produits électriques *naturemade* se sont montées à 5,8 TWh/a (contre 6 TWh/a en 2019). 5 TWh/a de cette quantité ont été vendus par le biais de produits certifiés *naturemade basic* (contre 5,2 TWh/a en 2019).

Les produits éco-électricité *naturemade star* représentent 5 % du marché des produits électriques renouvelables

Les produits éco-électricité *naturemade star* représentent 5 % des produits électriques renouvelables consommés, soit 792 GWh/a (2019: 5 %, soit 847 GWh/a).

¹ En Suisse, 58,1 % de la production d’électricité proviennent de l’énergie hydraulique, 32,9 % du nucléaire, 2,3 % des énergies fossiles et presque 6,7 % proviennent des nouvelles énergies renouvelables (= mix de production suisse 2020). Mais la Suisse ne consomme pas que de l’électricité d’origine indigène. Il y a un commerce actif avec l’étranger (importation et exportation d’électricité). De ce fait, le mix de production suisse ne correspond pas à la composition moyenne de l’électricité livrée (= mix des fournisseurs suisses 2020) (OFEN 2021).

² Pronovo (2021): Cockpit marquage de l’électricité Suisse 2020, page 1

³ ElCom (2019)

Part de marché de l'éco-électricité, y. c. la part *naturemade star* contenue dans les produits *naturemade basic*: 8%

Les produits *naturemade basic* contiennent toujours une part définie de qualité *naturemade star*. Si on comptabilise cette part dans les ventes de produits éco-électricité, la part de marché de l'éco-électricité atteint 8%, soit 1 269 GWh/a (2019: 8%, soit 1 295 GWh/a).

La part de marché des produits éco-électricité n'a quasiment pas évolué ces trois dernières années.

59% des 16 178 GWh/a vendus via des produits électriques renouvelables ont été écoulés sous la forme de produits mixtes. Le tableau 1 montre la répartition des ventes de produits électriques renouvelables en 2020, en fonction du type de produit.

	Quantité vendue		Commandes de produits		Fournisseurs
	GWh/a	%	nombre	%	nombre
Solaire <i>naturemade star</i>	51		21 977		
Solaire autres	4		1 615		
Solaire total	55	0.3%	23 592	1%	124
Éolien <i>naturemade star</i>	4		1 565		
Éolien autres	0		0		
Éolien total	4	<0.1%	1 565	<0.1%	59
Hydraulique <i>naturemade star</i>	100		6 754		
Hydraulique autres	6 499		660 129		
Hydraulique total	6 599	41%	666 883	36%	143
Biomasse <i>naturemade star</i>	0.2		2		
Biomasse autres	<0.1		69		
Biomasse total	0.2	<0.1%	71	<0.1%	2
Mixte <i>naturemade star</i>	637		119 707		
Mixte <i>naturemade basic</i>	5 026		736 275		
Mixte autres	3 857		292 903		
Mixte total	9 519	59%	1 148 885	62%	239
Total	16 178	100%	1 840 996	100%	

Tableau 1: Produits électriques vendus en 2020 (en fonction du type de produit). Les produits *naturemade basic* sont toujours des produits mixtes.

Les produits mixtes sont composés d'électricité renouvelable solaire, éolienne, hydraulique et d'électricité produite à partir de biomasse. Quel que soit le type d'énergie renouvelable, les quantités vendues via des produits mixtes sont plus élevées que les quantités vendues sous forme de produits purs (figure 1).

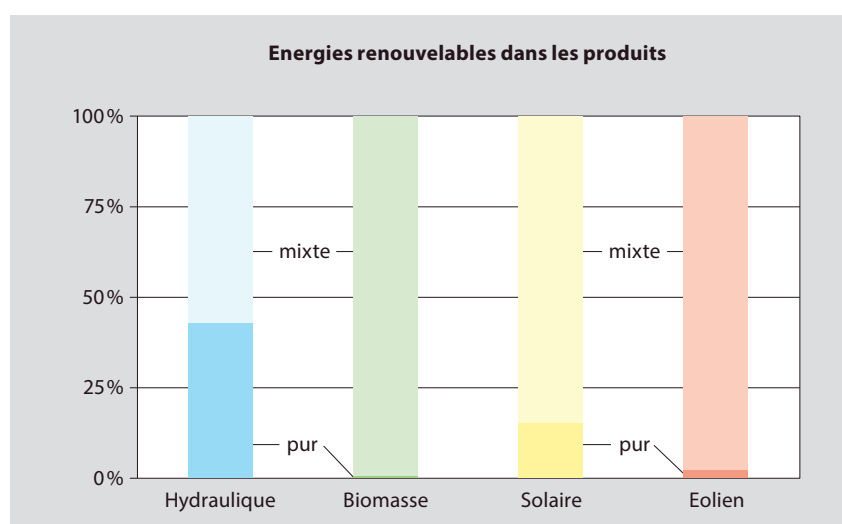


Figure 1: Ventes d'électricité renouvelable en 2020: répartition entre produits mixtes et produits purs. Les quantités d'énergie au bénéfice de mesures d'encouragement RPC ne sont pas comprises dans ces valeurs.

L'évaluation de marché recense uniquement les offres par défaut avec possibilité d'opting-out	Toujours plus de fournisseurs proposent un produit électrique standard issu à 100 % d'énergies renouvelables. L'enquête de marché ne prend en compte ces offres par défaut que si les clients (captifs) se voient également proposer un produit (en partie) non renouvelable (opting-out).
	Une part considérable (environ 75 %) des commandes de produits électriques renouvelables et éco-électricité provient de clients captifs qui achètent des produits par défaut avec possibilité d'opting-out.
7 050 GWh/a supplémentaires fournis comme produits Green Default sans possibilité d'opting-out	En 2020, 7 050 GWh/a de produits électriques écologiques et renouvelables ont été vendus sous la forme de produits Green Default sans possibilité d'opting-out en plus des 16 178 GWh/a qui ont été choisis consciemment par les clients (contre 7 591 GWh/a en 2019). Les fournisseurs de produits Green Default proposent exclusivement du courant renouvelable à leurs clients captifs (clients en approvisionnement de base avec <100 000 kWh/a), et les clients ne peuvent pas changer pour un produit (en partie) non renouvelable.
33 EAE proposent exclusivement des produits électriques renouvelables dans leur offre	En 2020, 33 EAE proposaient des produits Green Default (produits standard renouvelables) sans possibilité d'opting-out dans leur offre (2019: 27).

1.2 Produits biogaz et produits gaz naturel contenant une part de biogaz

Cinquième sondage auprès des fournisseurs de gaz	En 2020, le sondage s'est adressé pour la cinquième fois aux fournisseurs de gaz pour obtenir des informations sur leurs ventes de produits biogaz et produits gaz naturel contenant une part de biogaz. La part de biogaz contenue dans les produits gaz naturel contenant une part de biogaz ainsi que les ventes totales de biogaz ont augmenté de manière continue au cours des cinq dernières années.
61 fournisseurs couvrent environ 80 % du marché	61 des 88 membres de l'Association Suisse de l'Industrie Gazière (ASIG) proposent activement des produits biogaz et des produits gaz naturel contenant une part de biogaz. Ces fournisseurs possèdent une part de marché d'environ 80%.
Un bon quart de la consommation totale de gaz est couverte par des produits biogaz et gaz naturel contenant une part de biogaz	En 2020, 8 733 GWh/a de produits biogaz et gaz naturel contenant une part de biogaz ont été vendus pour couvrir les besoins «chaleur/froid», «cuisson», «carburant» et «processus» (contre 8 034 GWh/a en 2019). Cela correspond à 25 % de la consommation totale de gaz en Suisse (2019: 23 %). La plus grande part (96 %) a été achetée pour couvrir les besoins en «chaleur/froid».
1 280 GWh/a été vendus au travers de produits biogaz et de produits gaz naturel contenant une part de biogaz	Sur les ventes totales de produits mentionnés ci-dessus (8 733 GWh/a), 1 280 GWh/a (2019: 920 GWh/a) concernaient le biogaz dont 32 GWh/a, soit 3 %, ont été livrés via des produits certifiés <i>naturemade star</i> .
81 % du biogaz vendus par le biais de produits par défaut	1 031 GWh/a de biogaz ont été vendus par le biais de produits par défaut avec possibilité d'opting-out (2019: 724 GWh/a). Cela correspond à 81 % des quantités de biogaz vendues au travers de produits biogaz et de produits gaz naturel contenant une part de biogaz (2019: 79 %). En 2019, tous les produits par défaut ont été vendus sous la forme d'un produit gaz naturel contenant une part de biogaz de 5 %, 10 % ou 20 %.

Les commandes de produits biogaz ont augmenté de 1 %
Plus de la moitié des ménages a choisi un produit biogaz ou gaz naturel contenant une part de biogaz.

146 331 commandes de produits biogaz et produits gaz naturel contenant une part de biogaz ont été enregistrées en 2020 (2019: 146 331), dont 120 248 pour des produits par défaut avec possibilité d'opting-out; cela correspond à une augmentation de 1 % par rapport à 2019. Plus de la moitié de la clientèle ménage s'étant vu proposer un tel produit a profité de l'offre.

2. Définitions

	<p>Produits On appelle produits électriques ou produits gaz les offres des EAE qui contiennent une qualité définie d'électricité/gaz, p. ex. en ce qui concerne leurs agents énergétiques ou leur lieu de production. Les clients paient en règle générale un supplément pour la qualité renouvelable, par rapport au mix d'électricité/gaz (en partie) non renouvelable le plus avantageux proposé. La différence par rapport à un approvisionnement classique en électricité/gaz est que les clients choisissent en toute conscience. Ils couvrent une partie ou la totalité de leur consommation avec le produit choisi. Les produits ont souvent leur propre nom comme Naturstrom, ökopower, RegioMix, PurePower, Vitale vert ou 100 % Biogas etc. Il ne faut toutefois pas confondre ces appellations avec les labels de qualité.</p>
<p>Distribution physique ou certificats pour les produits</p>	<p>Les produits électriques peuvent être commercialisés sous la forme de certificats, indépendamment de leur lieu de production. Un certificat garantit au client que la plus-value écologique pour laquelle il paie a bien été produite et qu'elle n'a pas été vendue plusieurs fois.</p>
<p>Labels de qualité pour les produits énergétiques renouvelables</p>	<p>Les labels de qualité représentent des systèmes volontaires d'assurance de la qualité. L'octroi des labels de qualité à certains produits repose sur l'application de critères clairement définis. Le service d'octroi est une tierce partie indépendante du distributeur et des consommateurs du produit certifié. Il établit des critères mesurables servant à évaluer la plus-value écologique du produit sur toute sa durée de vie. Les labels de qualité pour l'énergie établissent en plus un bilan entre énergie produite et énergie fournie afin d'éviter la double vente ou l'excès de demande. Le but d'un label de qualité est de différencier les produits plus respectueux de l'environnement des autres produits. Il est important que les labels de qualité créent la transparence à tous les niveaux pour bénéficier de la crédibilité des consommateurs.⁴</p>
<p>Les labels de qualité en Suisse</p>	<p>Les produits proposés sur le marché ne portent pas tous un label de qualité. Les produits électriques renouvelables et les produits biogaz portant les labels de qualité suivants sont disponibles en Suisse:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Électricité: <i>naturemade basic</i>, <i>naturemade star</i>, TÜV- EE01 et EE02. ■ Biogaz: <i>naturemade star</i>, «produits GreenMethane» de TÜV Süd Standard
<p>Éco-électricité = <i>naturemade star</i></p>	<p>La qualité écologique de l'énergie renouvelable gagne de l'importance. Le recours accru aux énergies renouvelables n'a pas seulement un effet sur le climat, mais aussi une incidence locale sur l'écologie et la biodiversité. La protection du paysage et des eaux occupe une place particulièrement importante dans les discussions publiques. Une étude de PricewaterhouseCoopers⁵ a décrit <i>naturemade star</i> comme étant l'unique label de qualité dont les critères garantissent un standard écologique fondé scientifiquement dans ces domaines. Cette affirmation est encore valable aujourd'hui. Dans cette enquête de marché, on désigne donc par «éco-électricité» exclusivement l'électricité qui porte le label de qualité <i>naturemade star</i>. Toutes les autres qualités d'électricité issue d'énergies renouvelables sont désignées comme «électricité renouvelable».</p>
<p>Les garanties d'origine soutiennent le négoce et la transparence</p>	<p>Les garanties d'origine (GO) identifient l'électricité produite et injectée dans le réseau, et sont émises par un organisme d'évaluation de la conformité accrédité</p>

⁴ Définition selon le modèle du système de certification ISO 14001

⁵ PricewaterhouseCoopers (2009): «Green Electricity – Making a Difference»

pour ce secteur spécialisé (en Suisse: Pronovo). Depuis le 1^{er} janvier 2013, les GO sont obligatoires pour l'intégralité de la production des installations dont la puissance dépasse 30 kVA. Elles sont commercialisées à l'échelle nationale et internationale, et sont annulées dans la banque de données au moment de leur vente aux consommateurs. Les GO ne sont pas un label de qualité, mais elles peuvent véhiculer les labels de qualité à l'intérieur du pays et dans certains pays de l'UE, fonctionnant comme «*earmarks*».

Actuellement, il n'existe pas encore de système de garanties d'origine harmonisé au niveau international pour le biogaz. En Suisse, l'Association Suisse de l'Industrie Gazière (ASIG) gère un organe de clearing qui répertorie la production et l'utilisation du gaz renouvelable, ainsi que l'utilisation du gaz naturel. L'enregistrement n'est toutefois obligatoire que pour le domaine des carburants. Les garanties d'origine pour le biogaz n'ont pas de date d'expiration, contrairement aux garanties d'origine pour l'électricité.

**Produits par défaut
(avec opting-out)**

Cette dernière décennie, la plupart des EAE suisses ont modifié leur offre en électricité/gaz. Les consommateurs se voient proposer des produits électriques/produits gaz de différentes qualités. Ainsi, les clients peuvent choisir activement leur mix énergétique. Toujours plus d'EAE décident de fournir à leur clientèle un produit électrique standard renouvelable (produit par défaut) ou comportant une part minimale de biogaz. Les clients qui ne sont pas d'accord avec cette offre doivent activement commander un autre produit (= opting-out).

Les Services Industriels de Genève (SIG) ont été la première EAE suisse à introduire le modèle de produit par défaut avec 100 % de courant renouvelable en 2003; Elektrizitätswerk der Stadt Zürich (ewz) ont suivi en automne 2006.

Depuis lors, de nouveaux fournisseurs d'énergie n'ont cessé de s'y joindre et ont beaucoup contribué à l'accroissement des ventes de produits énergétiques renouvelables. En 2020, 35 fournisseurs d'énergie, dont des services cantonaux et municipaux, mais aussi des petits services industriels communaux, proposaient un produit électrique par défaut avec possibilité d'opting-out.

28 fournisseurs d'énergie proposaient également un produit gaz naturel contenant une part de biogaz en tant que produit par défaut.

**Produits Green Default sans
opting-out**

La plupart des EAE qui proposent des produits renouvelables par défaut offrent aussi des produits issus d'énergies non renouvelables. 33 EAE proposent néanmoins déjà exclusivement des produits électriques renouvelables dans leur offre. Le consommateur ne peut donc pas opter pour un produit (en partie) non renouvelable (pas de possibilité d'opting-out). Sept fournisseurs proposent un produit gaz naturel contenant une part de biogaz en tant que produit par défaut sans possibilité d'opting-out.

Les produits Green Default sans possibilité d'opting-out font l'objet d'un chapitre séparé et ne sont pas intégrés dans l'évaluation de marché, car le produit énergétique renouvelable n'est pas choisi consciemment.

Modèle de promotion *naturemade*

Parallèlement à la RPC, le modèle de promotion *naturemade* de l'Association pour une énergie respectueuse de l'environnement (VUE) soutient la construction de nouvelles installations de production solaires, éoliennes ou à biomasse, ainsi que l'énergie hydraulique écologique. Le modèle exige que les produits électriques certifiés *naturemade basic* contiennent au moins 8 % de courant *naturemade star*. La part d'électricité au bénéfice de mesures d'encouragement (RPC) peut y être intégrée en plus. Il n'existe pas de modèle de promotion pour les produits électriques et biogaz certifiés *naturemade star*.

3. L'enquête de marché

De 1996 à 2008, l'enquête sur le développement du marché des produits électriques renouvelables réalisée auprès des entreprises d'approvisionnement en énergie (EAE) était menée par l'Agence des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (AEE). Depuis 2009, c'est l'Association pour une énergie respectueuse de l'environnement (VUE) qui se charge chaque année de ce sondage sur mandat de l'Office fédéral de l'énergie. Depuis 2016, le sondage porte aussi sur les produits biogaz et les produits gaz naturel contenant une part de biogaz.

3.1 Délimitation du marché

Seulement de l'énergie renouvelable sous forme de produits

Les résultats présentent les quantités de produits électriques renouvelables, de purs produits biogaz et de produits gaz naturel contenant une part de biogaz commercialisés en tant que produits indépendants (simples ou mixtes) par les EAE et choisis consciemment par les consommateurs (y. c. produits Green Default avec possibilité d'opting-out).

Les produits électriques Green Default et les produits gaz contenant une part de biogaz sans possibilité d'opting-out ne sont pas intégrés dans cette évaluation de marché; ils font l'objet d'un chapitre séparé.

3.2 Méthode utilisée pour la collecte des données

Relevé direct Afin d'éviter les doubles comptabilisations, l'enquête a recensé autant les quantités vendues directement aux consommateurs finaux que les quantités écoulées par le biais des revendeurs/sous-concessionnaires.

Non-ménages L'enquête recense la quantité totale distribuée ainsi que les quantités explicitement vendues à des clients autres que les ménages. La catégorie non-ménage comprend les gros clients, les clients commerciaux ou les communes politiques. La délimitation entre ménages et non-ménages diffère selon les EAE. Pour le domaine de l'électricité, les quantités vendues à des clients non-ménages sur le marché libre (> 100 000 kWh/a) sont relevées séparément.

Nombre de commandes et de clients

L'enquête recense le nombre de commandes de produits électriques renouvelables, de produits biogaz et de produits gaz naturel contenant une part de biogaz, et non le nombre de clients. Ce dernier est légèrement inférieur au nombre de commandes pour les raisons suivantes:

■ Certains ménages et entreprises commandent plus d'un produit (p. ex. une tranche de courant solaire et une tranche de courant hydraulique). Le nombre moyen de commandes de produits par ménage ou par entreprise n'a pas été spécifiquement relevé dans l'enquête. Hypothèse: entre 1 et 1,33⁶ commandes par client.

■ Il existe des clients possédant plusieurs bâtiments, donc plusieurs compteurs d'électricité/gaz (p. ex. communes politiques). Certaines EAE comptabilisent ces clients comme un seul client, d'autres EAE comptabilisent autant de clients qu'il y a de compteurs d'électricité/gaz. La présente enquête ne tient pas compte de cette différence en raison du manque de données et pour garantir une évaluation continue des données.

⁶ Cette supposition a été plausibilisée par plusieurs EAE.

3.3 Représentativité

Environ 75% du marché de l'électricité et 80% du marché du gaz sont recensés

Le sondage 2020 a permis de recenser les chiffres de vente de 310 EAE ayant fourni des produits électriques renouvelables, et de 61 fournisseurs de gaz ayant vendu des produits biogaz et des produits gaz naturel contenant une part de biogaz. Le nombre de fournisseurs est fortement influencé par le nombre de revendeurs/sous-concessionnaires qui vendent les produits énergétiques des fournisseurs amont aux consommateurs.

Les EAE recensées par le sondage couvrent environ 75% des ventes d'électricité et 80% des ventes de gaz en Suisse.

4. Evolution du marché de l'électricité jusqu'en 2020

Lorsque les produits électriques renouvelables ont commencé à être introduits sur le marché dans les années 1996 à 1999, les offres de courant solaire et éolien en petites quantités jouaient un rôle prépondérant (en moyenne 100 à 200 kWh/a par consommateur). A partir de 2000, ce sont surtout les produits à base d'énergie hydraulique et les produits mixtes qui ont montré un fort taux d'accroissement. Grâce à la baisse des prix, à la prise de conscience et à l'introduction de produits renouvelables par défaut, toujours plus de consommateurs couvrent jusqu'à la totalité de leur consommation électrique avec du courant issu d'agents renouvelables et de l'éco-électricité. Les ventes de ces produits (y. c. produits par défaut avec opting-out) ont passé de 4 GWh/a en 2001 à 16 178 GWh/a en 2020.

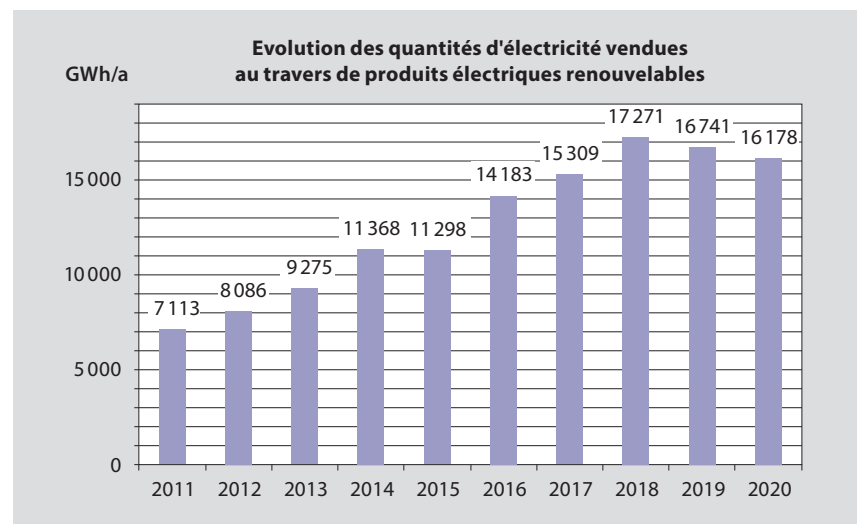


Figure 2: Évolution des ventes de produits électriques renouvelables.

4.1 Offres

L'enquête recense 310 EAE (2019: 298) qui proposent des produits électriques issus d'énergies renouvelables. Les moyens à gros fournisseurs y sont représentés presque sans exception. En 2020, les EAE recensées couvraient environ 75 % des ventes d'électricité en Suisse.

L'évolution en fonction du type de produit présentée dans la figure 3 est expliquée plus en détail dans les chapitres 5 et 6.

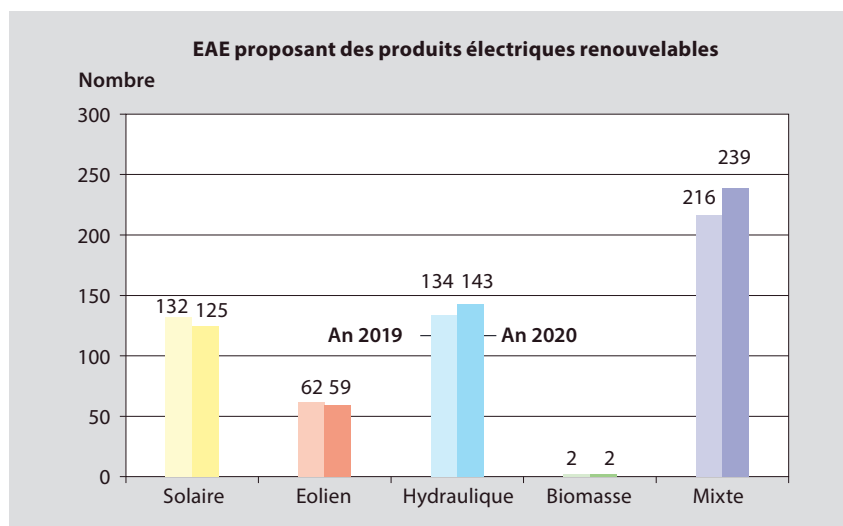


Figure 3: Nombre d'EAE qui proposaient des produits électriques renouvelables en 2020 (en fonction du type de produit).

Plus large soutien du marché

Le marché des produits électriques renouvelables et de l'éco-électricité se répartit toujours mieux entre les acteurs du marché. Alors que les trois principaux fournisseurs d'énergie («top 3») assuraient 85% des ventes totales en 2009, ils ne couvrent plus qu'une part de marché de 34% onze ans plus tard, et le top 10 en couvre 70%. Les 10 plus gros fournisseurs de produits électriques renouvelables couvrent 32% des ventes totales d'électricité (renouvelable et non renouvelable) en Suisse.

Les EAE recensées dans l'enquête proposent au total 296 produits électriques issus exclusivement d'énergies renouvelables à l'attention des clients ménage et non-ménage. Chaque EAE propose entre 1 et 10 produits électriques renouvelables (voir tab. 2).

Nombre de produits électriques 100% renouvelables proposés par EAE	Nombre d'EAE
1	15
2	22
3	32
4	19
5	3
6	3
7	2
8	1
9	0
10	1

Tableau 2: Nombre de produits électriques renouvelables proposés par EAE en 2020.

4.1.1 Origine des produits électriques

Cette année, l'enquête s'est intéressée pour la troisième fois à l'origine des produits électriques. 11 % des 16,2 TWh/a vendus sous la forme de produits électriques renouvelables proviennent de l'étranger.

Tableau 3: Produits électriques renouvelables – part d'électricité produite à l'étranger en 2020 (en fonction de la source énergétique).

Sources d'énergie	Part provenant de l'étranger
Solaire	0%
Éolien	59%
Hydraulique	11%
Biomasse	0%
Total	11%

4.2 Demande

4.2.1 Part à la consommation totale d'électricité

Les ventes s'élèvent à environ
16,2 TWh/a

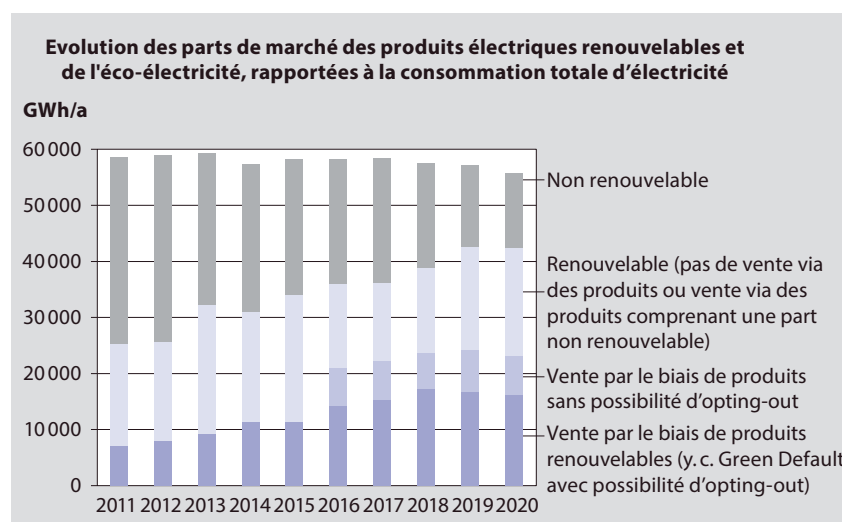
Les ventes de produits électriques renouvelables se sont montées à 16 178 GWh/a en 2020 (contre 16 741 GWh/a en 2019, soit –3%).

La part des produits électriques renouvelables (y. c. produits standard avec possibilité d'opting-out) à la consommation électrique totale de 55 714 GWh/a⁷ se situe autour de 29% (2019: 29%). La consommation totale d'électricité a baissé de 0,3% par rapport à 2019.

38% des 42 645 GWh/a⁸ d'électricité renouvelable consommés en Suisse en 2020 (soit 76,22% de la consommation totale d'électricité) ont été consommés sous la forme de produits électriques renouvelables (2019: 39%).

Selon le Cockpit du marquage de l'électricité Suisse 2020, l'énergie nucléaire et l'énergie d'origine inconnue constituaient toujours encore presque un quart de la consommation totale d'électricité.

Figure 4: Consommation absolue d'électricité entre 2011 et 2020. Ventes d'énergies non renouvelables, d'énergies renouvelables (hors marché), marché des produits électriques renouvelables. L'évolution peut être suivie depuis 2010, sur la base des données récoltées lors des sondages précédents. Les produits Green Default sans possibilité d'opting-out sont recensés depuis 2016.



7 OFEN (2021): «Statistique globale suisse de l'énergie 2020», tableau 16.

8 Extrapolation de la part renouvelable du marquage de l'électricité 2020 (cockpit marquage de l'électricité Suisse, page 1) à la consommation totale 2020 (selon Statistique globale suisse de l'énergie 2020, tableau 16).

En 2020, 13% de l'électricité suisse a été vendue par le biais de produits Green Default sans possibilité d'opting-out (hors marché). La part des énergies non renouvelables (y. c. l'électricité d'origine inconnue) a diminué et a passé d'un peu moins de deux tiers à un quart depuis 2010.

4.2.2 Commandes de produits

4% de commandes de produits en moins

Le nombre total de commandes (ménages et entreprises) de produits électriques renouvelables se monte à 1 840 996 (contre 1 909 752 en 2019, soit -4%). Sur le nombre total de commandes de produits, on obtient les chiffres suivants pour les ménages:

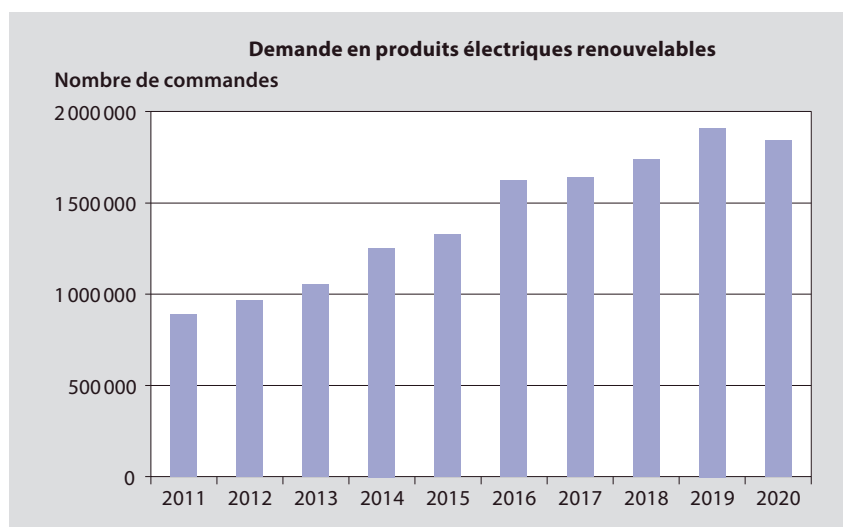


Figure 5: Évolution de la demande en produits électriques renouvelables (nombre de commandes de produits).

33 à 44 % des ménages

■ **Ménages:** Environ 1,3 à 1,7 millions de clients⁹ (1 768 107 commandes de produits). Sur un total de 3,9 millions de ménages¹⁰, cela signifie que 33 % à 44 % des ménages suisses ont consciemment commandé des produits électriques renouvelables.

La demande des entreprises et des gros clients sera traitée plus en détail dans le chapitre 4.5.2.

⁹ On admet qu'un client génère 1 à 1,33 commande de produits.

¹⁰ OFS (2021): «Ménages privés selon la commune et la taille du ménage, 2020»

4.2.3 Demande en fonction du type de produit

	Quantité vendue		Commandes de produits		Fournisseurs
	GWh/a	%	nombre	%	nombre
Solaire <i>naturemade star</i>	51		21 977		
Solaire autres	4		1 615		
Solaire total	55	0.3 %	23 592	1 %	124
Éolien <i>naturemade star</i>	4		1 565		
Éolien autres	0		0		
Éolien total	4	<0.1 %	1 565	<0.1 %	59
Hydraulique <i>naturemade star</i>	100		6 754		
Hydraulique autres	6 499		660 129		
Hydraulique total	6 599	41 %	666 883	36 %	143
Biomasse <i>naturemade star</i>	0.2		2		
Biomasse autres	<0.1		69		
Biomasse total	0.2	<0.1 %	71	<0.1 %	2
Mixte <i>naturemade star</i>	637		119 707		
Mixte <i>naturemade basic</i>	5 026		736 275		
Mixte autres	3 857		292 903		
Mixte total	9 519	59 %	1 148 885	62 %	239
Total	16 178	100 %	1 840 996	100 %	

Tableau 4: Produits électriques vendus en 2020 (en fonction du type de produit). Les produits *naturemade basic* sont toujours des produits mixtes.

Presque deux tiers des commandes concernent les produits mixtes

Avec une part 62 % (contre 66 % en 2019), les produits mixtes constituent cette année aussi l'essentiel des commandes de produits. Suivent les produits hydrauliques avec une part de 36 % (2019: 32 %). Les produits purement solaires constituent 1 % (2 % en 2019) des commandes de produits. Les produits électriques issus de l'éolien et de la biomasse représentent moins de 0,1 % du nombre total de commandes de produits, comme c'était déjà le cas en 2019.

4.2.4 Demande en éco-électricité *naturemade star*

Les ventes d'éco-électricité *naturemade star* ont atteint 792 GWh/a

En 2020, 173 EAE proposaient un ou plusieurs produits éco-électricité certifiés *naturemade star* (2019: 222). La quantité vendue aux consommateurs s'est montée à 792 GWh/a (contre 847 GWh/a en 2019, soit -6 %). Cela correspond à 5 % (2019: 5 %) des quantités totales fournies aux consommateurs par le biais de produits électriques renouvelables. Cette part s'élève à 8 % (1 269 GWh/a) si on comptabilise aussi les 477 GWh/a de courant *naturemade star* vendus au travers des produits *naturemade basic* (modèle de promotion).

Type de produit	Nombre d'EAE	Nombre commandes de produits	Quantité vendue	
			GWh/a	Pourcentage 2020
Solaire	108	21 977	51	6.5 %
Éolien	59	1 565	4	0.5 %
Eau	57	6 754	100	13 %
Biomasse	1	2	0.2	0.0 %
Mixte	163	119 707	637	80 %
Total	173	150 005	792	100 %

Tableau 5: Répartition des produits *naturemade star* (en fonction du type de produit).

Comme tous les produits électriques renouvelables, les produits *naturemade star* sont en majeure partie constitués de produits mixtes. En 2020, la part de produits mixtes s'élève à 80 % (contre 72 % en 2019).

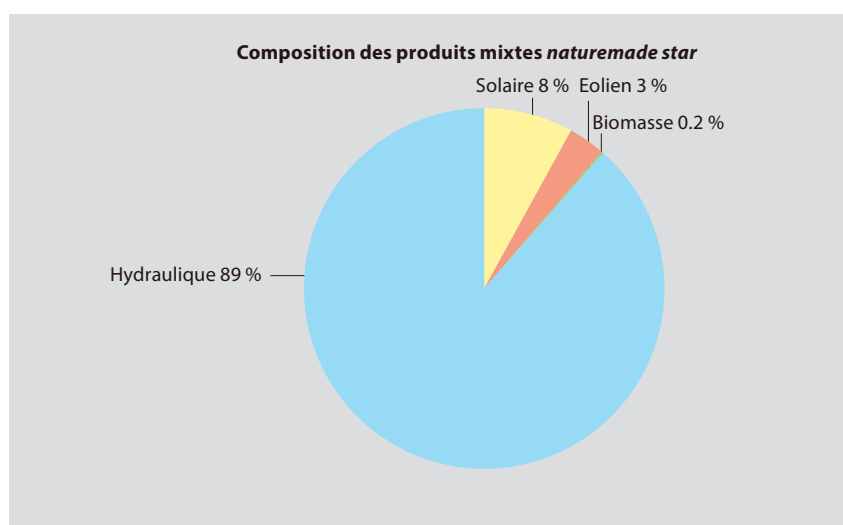


Figure 6: Composition des produits mixtes *naturemade star*.

Le nombre total de commandes pour des produits *naturemade star* est de 150 005 (contre 151 314 en 2019, soit -0,9%).

4.2.5 Demande de la part des entreprises et des gros clients

Environ 45 % des produits électriques sont vendus aux entreprises

Sur les 16 178 GWh/a d'électricité vendus au travers de produits renouvelables, environ 45 % (7 300 GWh/a) ont été fournis à des entreprises et à des gros clients sur le marché libre.

Entre 10 et 13 % des entreprises achètent des produits électriques renouvelables

Sur la totalité des commandes de produits, on obtient les chiffres suivants pour les entreprises: environ 55 000 à 72 000 clients¹¹ (72 889 commandes de produits) ont choisi un produit électrique renouvelable. Sur un total de 556 574 entreprises¹², cela signifie que 10 à 13 % des entreprises suisses ont consciemment commandé des produits électriques issus d'énergies renouvelables.

Sur les 556 574 entreprises actives en Suisse, 32 500 sont habilitées à acheter de l'électricité sur le marché libre¹³. Les entreprises autorisées à accéder au marché (consommation annuelle > 100 000 kWh/a) ont effectué 10 744 commandes pour des produits électriques renouvelables, ce qui correspond à environ 8 000 – 10 500¹¹ clients. Ainsi, 25 % à 32 % des entreprises ayant accès au marché ont commandé des produits électriques issus d'énergies renouvelables.

Tableau 6: Produits électriques vendus à des clients non-ménages (en fonction du type de produit).

	Total (clients ménages et non-ménages)	Quantité vendue non-ménages < 100 000 kWh	Quantité vendue non-ménages > 100 000 kWh
	GWh	GWh	GWh
Solaire	56	3	14
Éolien	4	0.1	1
Hydraulique	6 599	958	2 772
Biomasse	<0.1	0	0
Mixte	9 519	563	2 988
Total	16 178	1 525	5 775

En 2020, les 7 300 GWh/a de produits électriques renouvelables fournis au total à des clients non-ménages ont principalement été achetés sous forme de produits hydrauliques purs (51 %) et de produits mixtes (49 %).

¹¹ On admet qu'un client génère 1 à 1,33 commande de produits.

¹² OFS (2020): Statistique structurelle des entreprises STATENT et Statistique de la démographie des entreprises UDEMO 2018.

¹³ OFEN (2018): Fiche d'information 2 – Le marché suisse de l'électricité.

4.3 Produits Green Default avec opting-out

	Marché total			Produits par défaut avec possibilité d'opting-out		
	Nombre de fournisseurs	Commandes de produits	GWh	Nombre de fournisseurs	Commandes de produits	GWh
Solaire	125	23 592	56	0	0	0
Éolien	59	1 565	4	0	0	0
Hydraulique	143	666 883	6 599	10	602 889	2 977
Biomasse	2	71	<0.1	0	0	0
Mixte	239	1 148 885	9 519	25	782 950	3 889
Total	310	1 840 996	16 178	35	1 385 839	6 865

Tableau 7: Fournisseurs de produits Green Default avec possibilité d'opting-out, avec indication du nombre de commandes de produits et des quantités vendues.

Parmi les fournisseurs d'énergie recensés dans l'enquête, 35 proposent un produit par défaut avec possibilité d'opting-out laissant aux clients le choix de changer pour un produit (en partie) non renouvelable ou pour un produit de qualité supérieure (ces produits Green Default font ainsi partie du marché des produits électriques renouvelables). Ces fournisseurs approvisionnent au total environ 1,6 millions de clients captifs (clients en approvisionnement de base avec < 100 000 kWh/a).

Au total, env. 1,4 millions de clients captifs sont livrés avec un produit standard renouvelable avec possibilité d'opting-out; cela correspond à 88% des clients captifs. Environ 12% des clients captifs utilisent la possibilité d'opting-out et changent soit pour un produit de qualité supérieure, soit pour un produit (en partie) non renouvelable.

L'enquête ne permet pas de déterminer le nombre de clients qui décident de sélectionner un produit non renouvelable au lieu de prendre le produit standard renouvelable.

Les commandes de produits par défaut avec possibilité d'opting-out effectuées par les clients captifs représentent environ 75% (1 385 839) des commandes totales de produits électriques renouvelables et d'éco-produits, et environ 42% (6 865 GWh/a) de la quantité totale des produits électriques renouvelables vendus (16 178 GWh/a).

4.4 Produits Green Default sans opting-out

Le sondage 2020 a recensé pour la cinquième fois les produits par défaut des fournisseurs qui proposent uniquement des produits électriques renouvelables dans leur offre. Ces produits Green Default sans possibilité d'opting-out ne font pas partie du marché des produits électriques renouvelables, raison pour laquelle ils sont indiqués séparément dans le tableau 8. 33 EAE proposaient des produits Green Default sans possibilité d'opting-out dans leur offre, dont 14 un produit purement hydraulique et 19 un produit mixte.

Le tableau 8 présente une comparaison entre les produits électriques vendus sur le marché et les produits électriques vendus en tant que Green Default sans possibilité d'opting-out. En 2020, 7 050 GWh/a de produits Green Default sans possibilité d'opting-out ont été vendus aux consommateurs, dont 19% sous la forme de produits hydrauliques purs et le reste sous la forme de produits mixtes.

	Marché		Produits Green Default sans opting-out	
	GWh/a	Nombre de commandes de produits	GWh/a	Nombre de consommateurs livrés
Solaire <i>naturemade star</i>	51	21 977	0	0
Solaire autres	4	1 615	0	0
Solaire total	55	23 592	0	0
Éolien <i>naturemade star</i>	4	1 565	0	0
Éolien autres	0	0	0	0
Éolien total	4	1 565	0	0
Hydraulique <i>naturemade star</i>	100	6 754	0	0
Hydraulique autres	6 499	660 129	1 322	237 669
Hydraulique total	6 599	666 883	1 322	237 669
Biomasse <i>naturemade star</i>	0.2	2	0	0
Biomasse autres	<0.1	69	0	0
Biomasse total	0.2	71	0	0
Mixte <i>naturemade star</i>	637	119 707	0	0
Mixte <i>naturemade basic</i>	5 026	736 275	399	58 507
Mixte autres	3 857	292 903	5 331	731 156
Mixte total	9 519	1 148 885	5 730	789 663
Total	16 178	1 840 996	7 050	1 027 332

Tableau 8: Comparaison entre les produits électriques (classés en fonction du type de produit) vendus sur le marché et les produits électriques vendus en tant que Green Default sans possibilité d'opting-out.

5. Produits mixtes

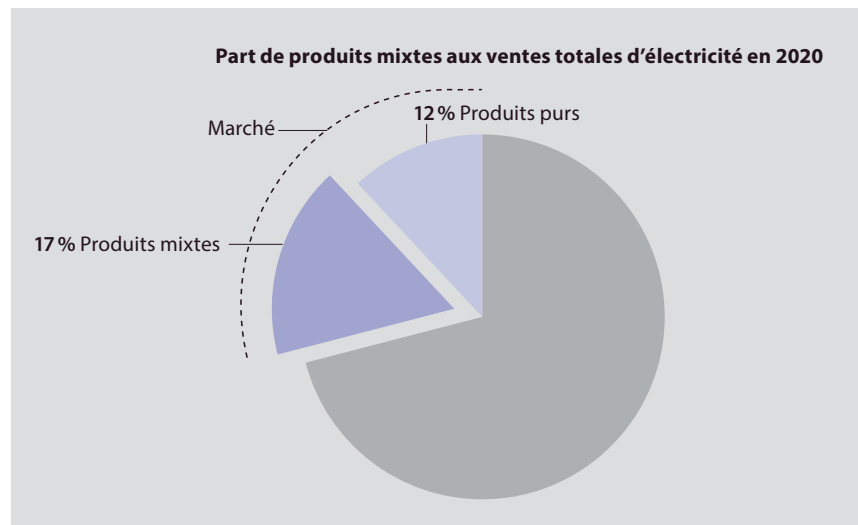


Figure 7: Part des produits mixtes rapportée aux ventes totales d'électricité en 2020.

En 2020, 17% de la consommation totale d'électricité (9,5 TWh/a; 2019: 9,3 TWh/a) a été couverte par des produits mixtes exclusivement composés d'énergies renouvelables. Les produits mixtes constituent 59% du marché des produits électriques renouvelables.

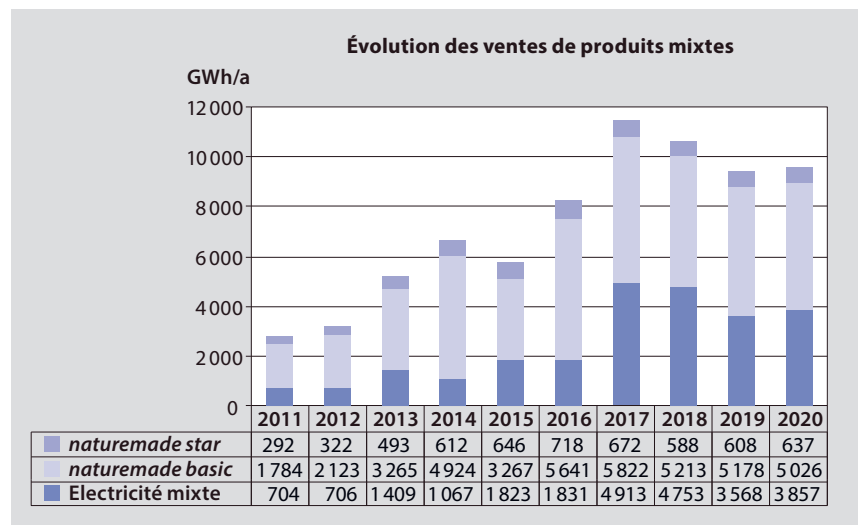


Figure 8: Quantité d'électricité vendue sous la forme de produits mixtes.

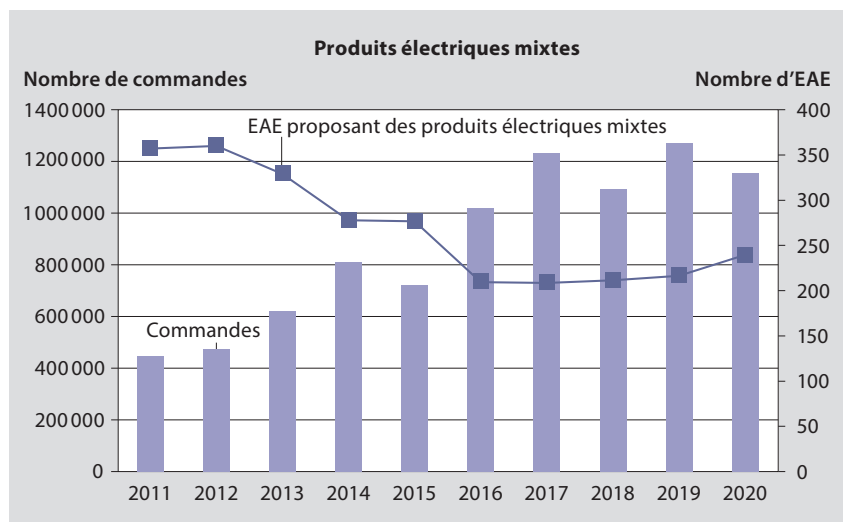
Le nombre de fournisseurs de produits mixtes a augmenté de 11 %

Les fournisseurs de produits mixtes étaient au nombre de 239 (contre 216 en 2019).

Le nombre total de commandes pour les produits mixtes a été de 1 148 885 (contre 1 266 219 en 2019, soit –9%).

4% de production étrangère 4% de la quantité vendue via des produits mixtes est produite à l'étranger.

Figure 9: Évolution du nombre de fournisseurs de produits mixtes et du nombre de clients.



5.1 Composition en fonction des agents énergétiques

Agent énergétique	Quantité vendue	
	GWh/a*	%
Solaire <i>naturemade star</i>	210	2.2 %
Solaire autres	99	1 %
Solaire total	309	3.2 %
Éolien <i>naturemade star</i>	41	0.4 %
Éolien autres	118	1.2 %
Éolien total	160	1.7 %
Hydraulique <i>naturemade star</i>	842	8.8 %
Hydraulique <i>naturemade basic</i>	4 549	47.8 %
Hydraulique autres	3 236	34 %
Hydraulique total	8 626	90.6 %
Biomasse <i>naturemade star</i>	20	0.2 %
Biomasse autres	15	0.2 %
Biomasse total	35	0.4 %
RPC	389	4.1 %
Total renouvelables	9 519	100.0 %

Tableau 9: Parts des différents agents énergétiques contenus dans les produits mixtes. La part RPC intégrée est indiquée séparément.

* Les valeurs *naturemade star* de cette colonne incluent aussi les quantités *naturemade star* vendues par le biais des produits *naturemade basic*.

Si on classe les produits mixtes en fonction des agents énergétiques qu'ils contiennent, on obtient la répartition suivante:

Les produits mixtes contiennent plus de 90 % d'énergie hydraulique

L'hydraulique représente à nouveau plus de 90% de l'énergie contenue dans les produits mixtes. Une part importante de courant hydraulique est donc vendue par le biais des produits mixtes.

La part de courant solaire contenue dans les produits mixtes se situe aux alentours de 3% en 2020.

La figure 10 montre l'évolution des ventes de produits mixtes, avec une répartition par agents énergétiques. L'évolution peut être suivie depuis 2010, sur la base des données récoltées lors des sondages précédents.

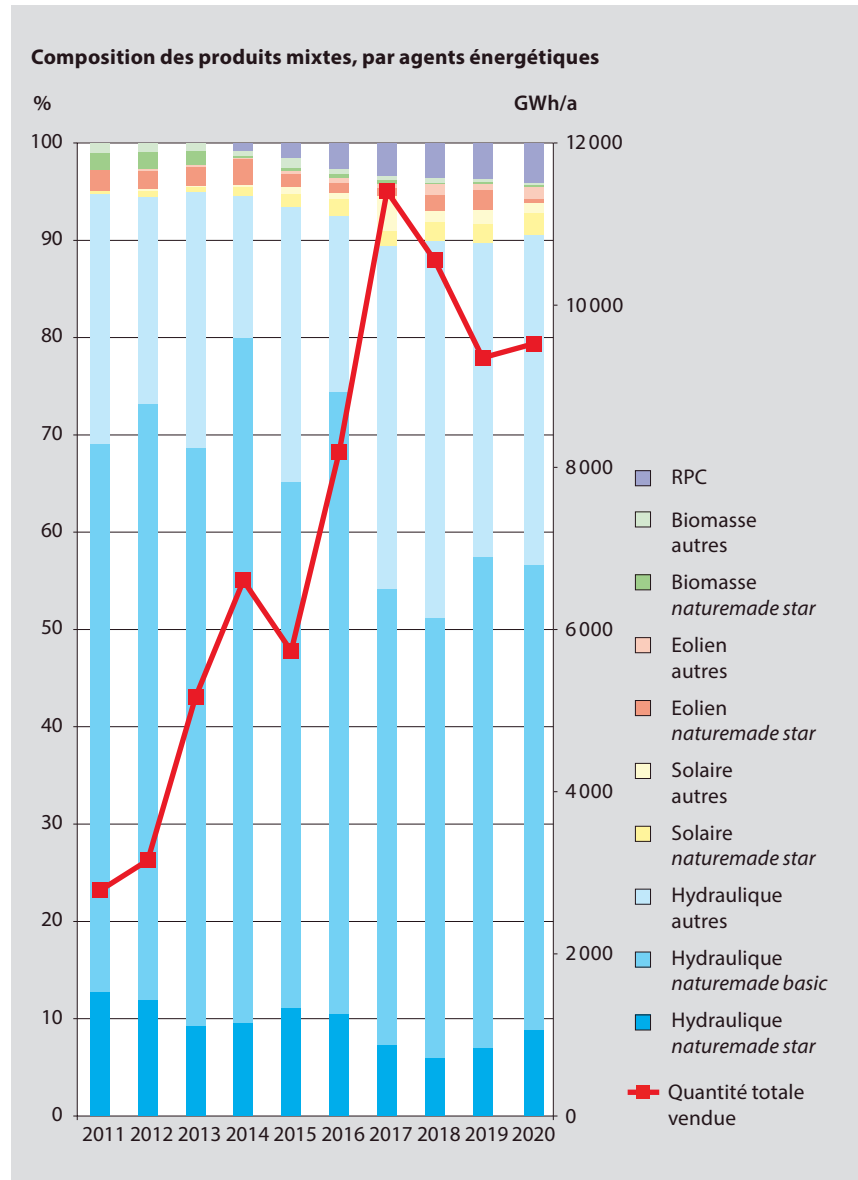


Figure 10: Évolution des ventes d'électricité via des produits mixtes. L'évolution des parts des différents agents énergétiques est indiquée séparément.

5.1.1 Électricité produite par les usines d'incinération des ordures

L'enquête s'est aussi intéressée explicitement aux ventes d'électricité produite par les usines d'incinération des ordures (UIOM). Les quantités indiquées se réfèrent à la part renouvelable de l'électricité produite par les UIOM (l'électricité des UIOM est considérée à 50% comme renouvelable).

25 GWh/a d'électricité produite par les UIOM ont été vendus via des produits mixtes

L'électricité produite par les UIOM est principalement intégrée dans des produits mixtes. Sur les 9 519 GWh/a d'électricité vendue via des produits mixtes en 2020, 25 GWh/a (2019: 24 GWh/a) proviennent d'UIOM.

6. Produits purs

6.1 Produits électriques à base d'énergie hydraulique

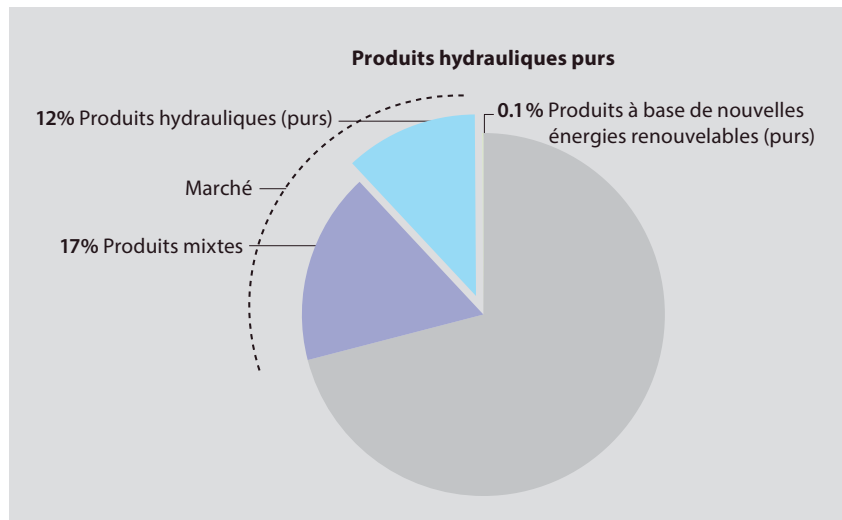


Figure 11: Part des produits hydrauliques purs aux ventes totales d'électricité en 2020.

En 2020, 12 % (6,6 TWh/a; 2019: 7,3 TWh/a) de l'électricité totale a été vendue sous la forme de produits hydrauliques purs; cette part s'élève à 41 % si on la rapporte aux quantités vendues sur le marché des produits électriques renouvelables.

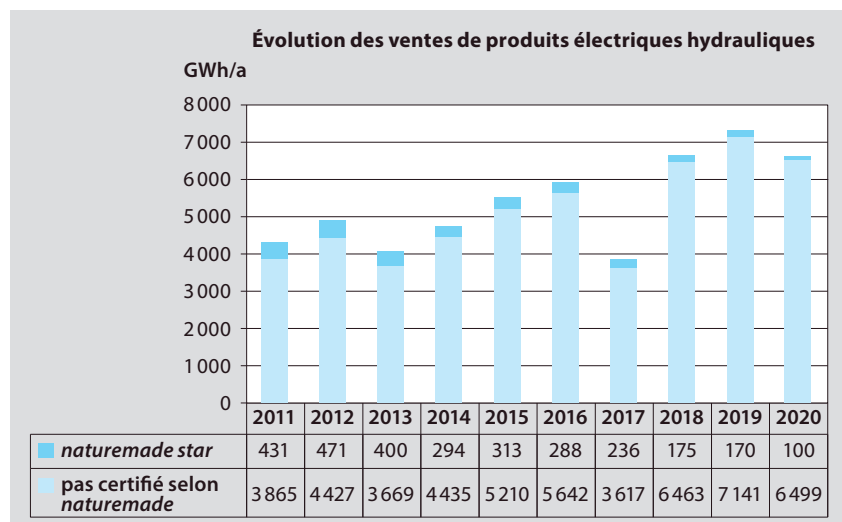


Figure 12: Quantité d'électricité vendue par le biais de produits hydrauliques (différenciation en fonction de la qualité), sans la part hydraulique contenue dans les produits mixtes (les produits *naturemade basic* sont toujours des produits mixtes).

143 EAE (contre 134 en 2019) proposaient des produits électriques 100 % hydrauliques.

Le nombre de commandes pour des produits purement hydrauliques s'élève à 668 883 (contre 607 316 en 2019, soit +10 %).

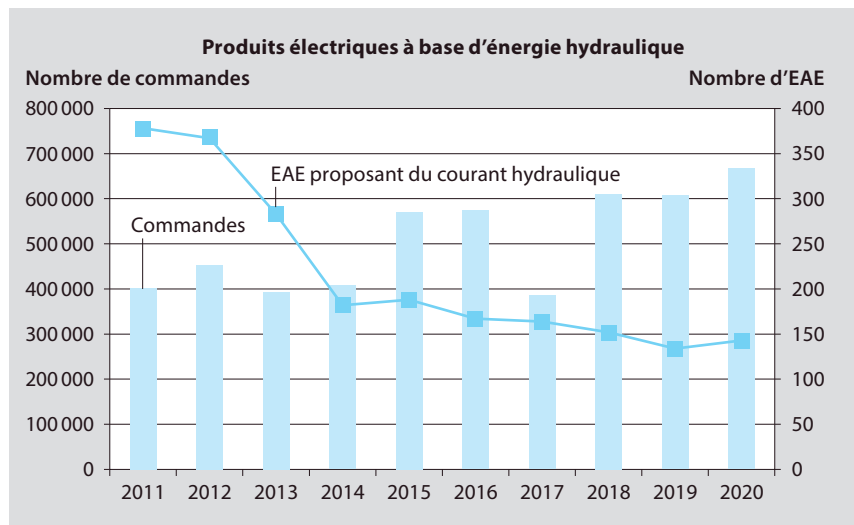


Figure 13: Évolution du nombre de fournisseurs de produits hydrauliques et du nombre de commandes.

22% proviennent de l'étranger

Selon les données récoltées dans les questionnaires, 22% de l'électricité vendue via des purs produits hydrauliques proviennent de l'étranger.

6.2 Produits électriques à base de nouvelles énergies renouvelables

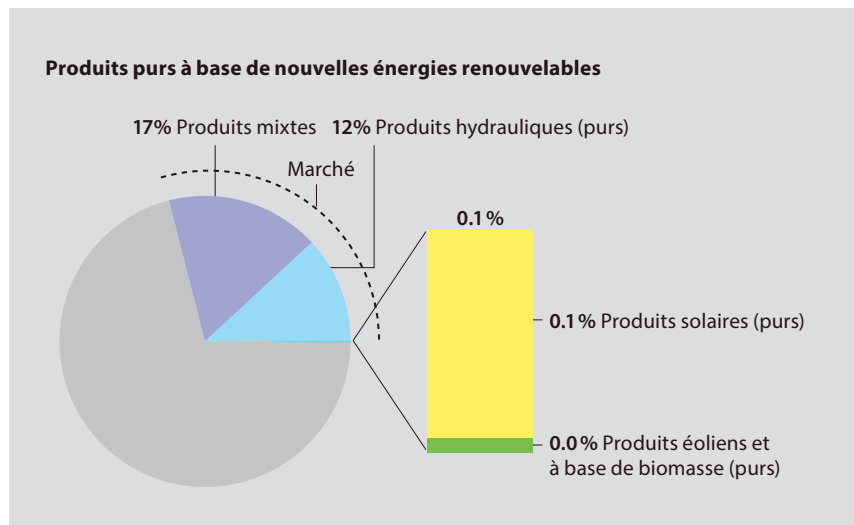


Figure 14: Part des produits purs à base de nouvelles énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse) aux ventes totales d'électricité en 2020.

En 2020, 0,1% (0,06 TWh/a, contre 0,08 TWh/a en 2019) de l'électricité totale a été vendue sous la forme de produits purs issus de nouvelles énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse); cette part s'élève à 0,4% si on la rapporte aux quantités vendues sur le marché des produits électriques renouvelables.

6.2.1 Produits électriques à base d'énergie solaire

125 fournisseurs d'électricité solaire

L'enquête a recensé 125 fournisseurs de produits purement solaires (2019: 132); leur nombre continue donc à diminuer.

Les ventes de produits purement solaires fluctuent de manière importante; comme les quantités sont faibles, le moindre changement chez les gros clients se fait particulièrement ressentir.

La plupart des produits électriques purement solaires sont certifiés avec le label de qualité *naturemade star*.

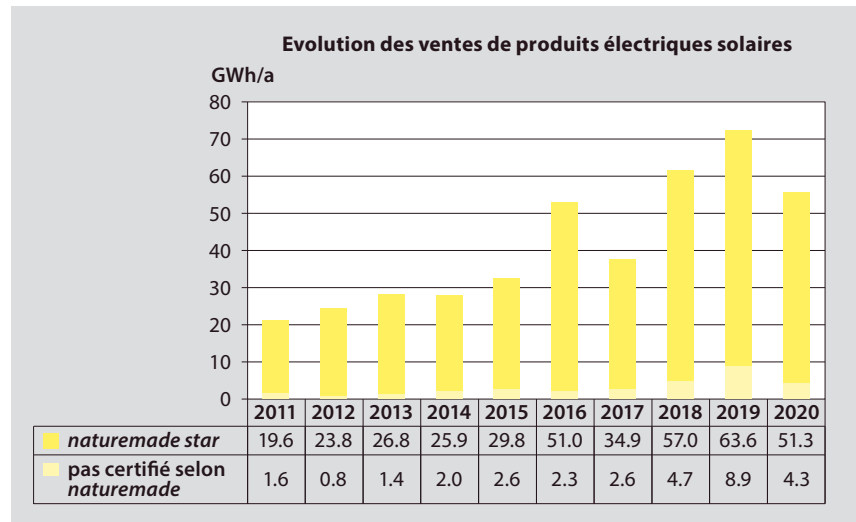


Figure 15: Quantités d'électricité vendues au travers des produits solaires, différenciées selon leur qualité, sans la part solaire contenue dans les produits mixtes.

Les commandes de produits purement solaires diminuent malgré une hausse de la production d'électricité solaire

Le nombre total de commandes pour des produits purement solaires est de 23 592 (contre 35 556 en 2019, soit -30%).

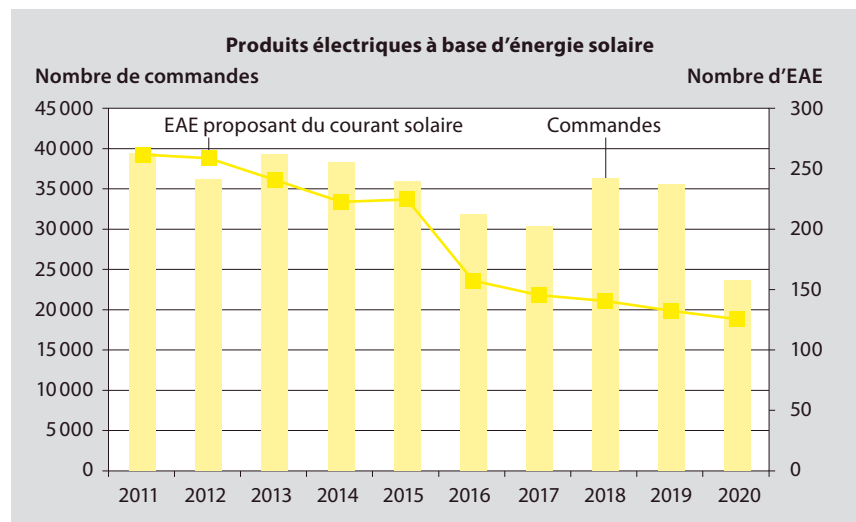


Figure 16: Évolution du nombre de fournisseurs de produits solaires et du nombre de clients.

100 % de production suisse

Les produits électriques purement solaires proviennent à 100% d'installations suisses.

6.2.2 Produits électriques à base d'énergie éolienne

59 fournisseurs de produits éoliens

Les fournisseurs de produits purement éoliens étaient au nombre de 59 (contre 62 en 2019).

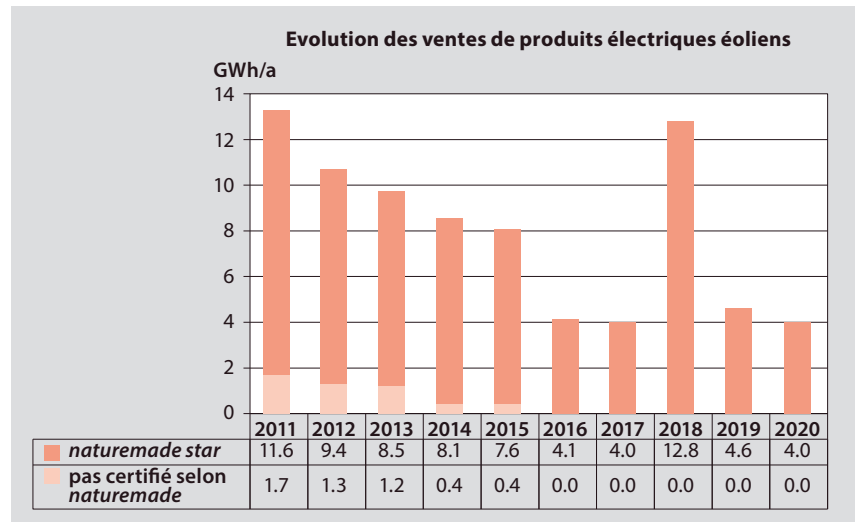


Figure 17: Quantités d'électricité vendues au travers de produits éoliens, différenciées selon leur qualité, sans la part d'éolien contenue dans les produits mixtes.

Le nombre de commandes de produits éoliens a fluctué ces dernières années

Les produits purement éoliens ont totalisé 1 556 commandes (2019: 578; +170%) et ont subi de fortes fluctuations ces dernières années. La demande pour les produits éoliens est environ dix fois plus basse que pour les produits solaires.

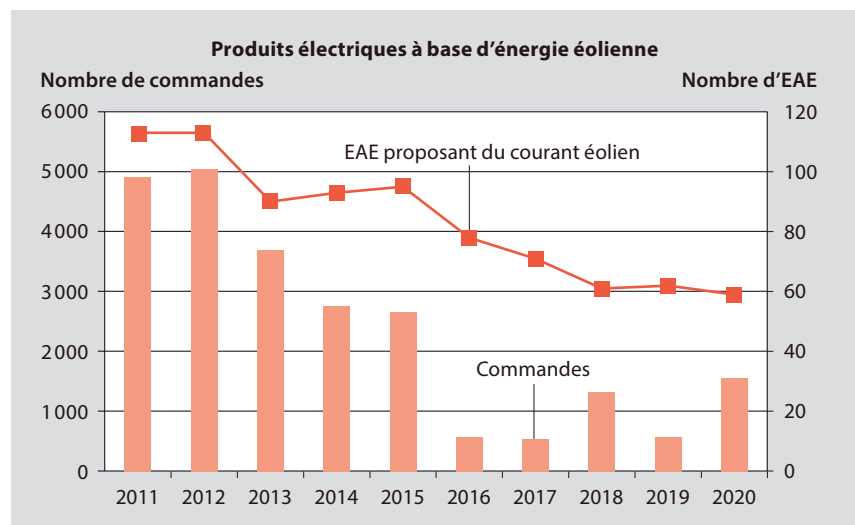


Figure 18: Évolution du nombre de fournisseurs de produits éoliens et du nombre de clients.

0% de production étrangère

0% de l'énergie contenue dans les produits purement éoliens vient de l'étranger.

6.2.3 Produits électriques à base de biomasse

Deux fournisseurs de produits électriques à base de biomasse

Depuis 2008, on trouve sporadiquement des produits purs à base de biomasse sur le marché. On comptait deux fournisseurs en 2020, ce qui peut faire fluctuer fortement les ventes.

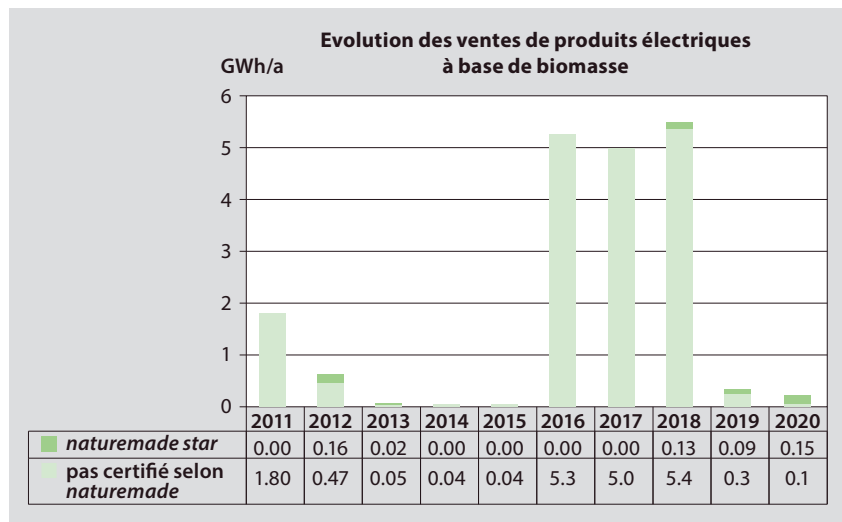


Figure 19: Quantités d’électricité vendues au travers de produits biomasse, sans la part de biomasse contenue dans les produits mixtes.

14% de commandes en moins pour les produits électriques à base de biomasse

Les produits à base de biomasse ont totalisé 71 commandes (contre 83 en 2019, soit –14%).

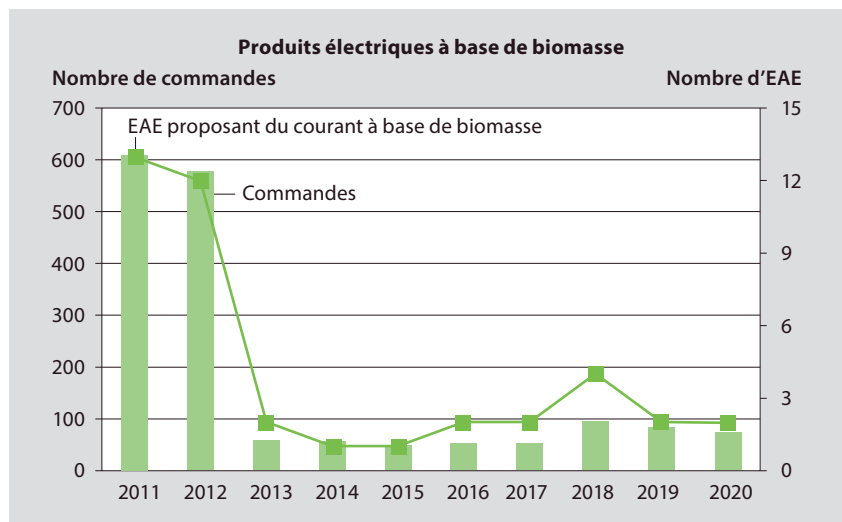


Figure 20: Évolution du nombre de fournisseurs de produits biomasse et du nombre de clients.

100% de production suisse

Conformément aux réponses reçues via les questionnaires, le courant contenu dans les produits à base de biomasse pure provient à 100% d’installations suisses.

7. Evolution du marché du biogaz jusqu'en 2020

Les énergies renouvelables, donc la substitution des énergies fossiles/non renouvelables, jouent un rôle de plus en plus important non seulement sur le marché de l'électricité, mais aussi sur le marché des carburants et des combustibles. En accord avec l'OFEN, l'ASIG et BiomasseSuisse, le VUE a donc décidé en 2016 d'élargir l'enquête au marché du biogaz. Le sondage doit permettre de faire des constatations sur le marché du biogaz, la part de biogaz choisie activement et sa qualité, de manière analogue à ce qui se fait pour l'électricité.

Comme il s'agit du cinquième relevé (2020), on dispose seulement des valeurs comparatives des quatre années précédentes.

7.1 Offre

Le sondage a permis de recenser 61 fournisseurs de gaz qui proposent au moins un produit biogaz ou un produit gaz naturel contenant une part de biogaz. Les fournisseurs recensés en 2020 couvraient environ 77 % des ventes de gaz en Suisse.

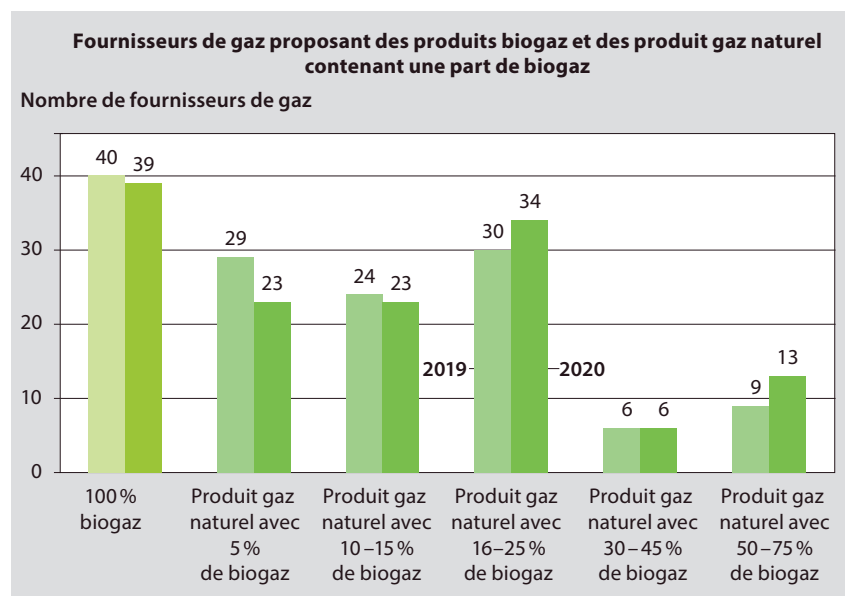


Figure 21: Nombre de fournisseurs de gaz qui proposaient des produits biogaz et des produits gaz naturel contenant une part de biogaz en 2020 (en fonction du type de produit).

7.2 Demande

Ventes 2020: 8 733 GWh/a Les ventes de produits biogaz et de produits gaz naturel contenant une part de biogaz ont atteint 8 733 GWh/a en 2020 (contre 8 034 GWh/a en 2019). Au total, 1 280 GWh/a de biogaz ont été vendus au travers de ces produits (2019: 920 GWh/a), dont 11 % par le biais de purs produits biogaz.

7.2.1 Part à la consommation totale de gaz

Ventes de biogaz en légère hausse Les produits biogaz et les produits gaz naturel contenant une part de biogaz représentent 25 % (2019: 23 %) des ventes totales de gaz (34 669 GWh/a¹⁴) en 2020. Si on considère uniquement le biogaz, cette proportion s'élève à 3,6 % (contre 2,6 % en 2019).

En 2020, 1 030 GWh/a¹⁴ de biogaz produit à l'étranger (2019: 648 GWh/a) et 426 GWh/a¹⁴ de biogaz produit en Suisse (2019: 338 GWh/a) ont été vendus. L'analyse des questionnaires a indiqué que 45 % du biogaz contenu dans les purs produits biogaz proviennent de l'étranger. Pour les produits gaz naturel contenant une part de biogaz, le pourcentage de biogaz provenant de l'étranger est de 71 %.

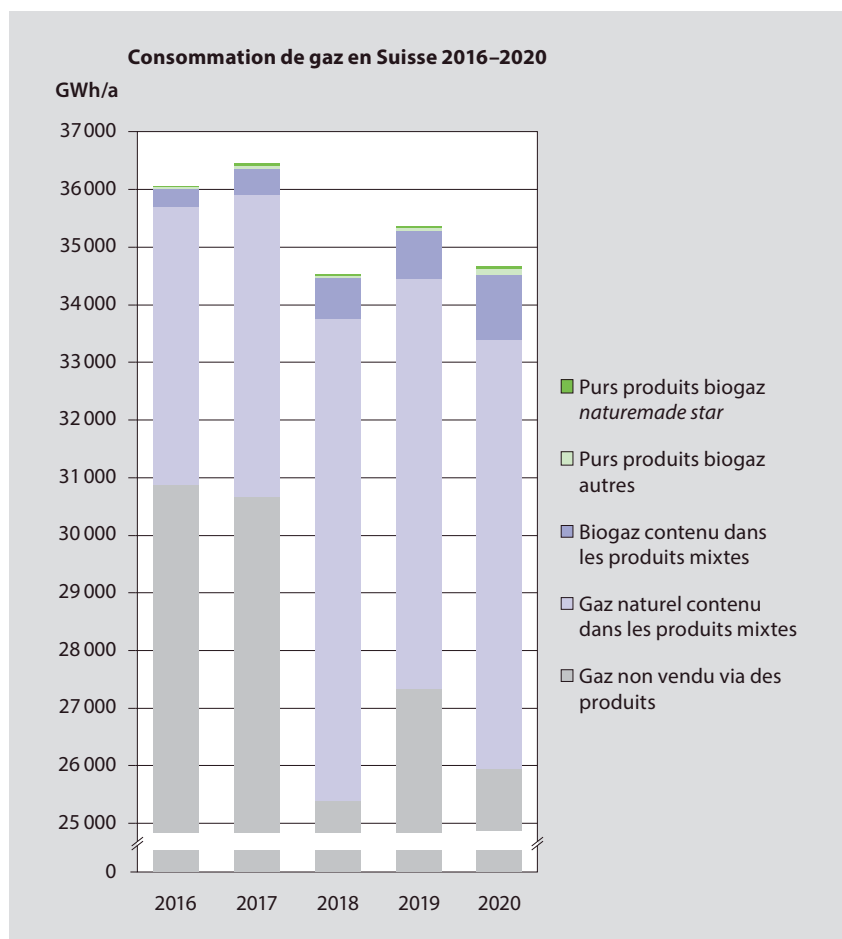


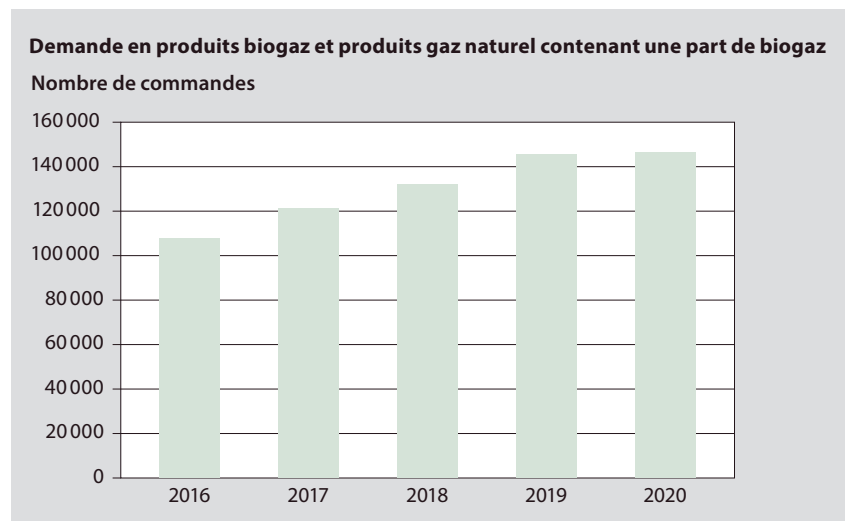
Figure 22: Consommation de gaz en Suisse depuis 2016: purs produits biogaz, biogaz et gaz naturel intégrés dans des produits mixtes, gaz vendu par un autre biais que les produits.

80% des commandes ont été faites par les ménages

7.2.2 Commandes de produits

Le nombre de commandes pour des produits biogaz et des produits gaz naturel contenant une part de biogaz se monte à 146 331 (contre 145 292 en 2019). 80% des commandes ont été effectuées par la clientèle ménage (contre 78% en 2019). Les fournisseurs de gaz recensés livrent environ 226 000 ménages et 57 000 entreprises.

Figure 23: Évolution de la demande en produits biogaz et produits gaz naturel contenant une part de biogaz (nombre de commandes).



Sur la base du nombre de commandes de produits, on obtient les chiffres suivants pour les ménages et les entreprises:

Environ 52 % des ménages

■ **Ménages:** Environ 117 000 clients. Cela correspond au 52 % des ménages auxquels les fournisseurs recensés ont livré du gaz. Ce chiffre élevé a été atteint grâce aux fournisseurs qui proposent un produit gaz naturel contenant une part de biogaz comme produit par défaut avec possibilité d'opting-out.

Un bon 51 % des entreprises et institutions publiques

■ **Entreprises:** Environ 29 000 clients. Cela correspond au 51 % des entreprises et institutions publiques auxquels les fournisseurs recensés ont livré du gaz.

7.2.3 Demande en fonction du type de produit

Si on répartit le nombre de commandes en fonction du type d'utilisation des produits, on constate que 76 % ont été commandés pour couvrir la consommation de «chaleur/froid» (2019: 74 %), 23 % pour «cuisiner» (2019: 25 %), et le reste pour les processus. Presque aucun fournisseur n'a pu fournir de données sur le nombre de commandes effectuées pour l'utilisation comme «carburant», car les quantités de carburant achetées aux stations-service ne sont pas enregistrées séparément.

98% des commandes de produits concernent les produits gaz naturel contenant une part de biogaz

98% des commandes concernaient les produits gaz naturel contenant une part de biogaz (contre 98% en 2019).

Tableau 10: Nombre de commandes effectuées en 2020 pour des produits biogaz et des produits gaz naturel contenant une part de biogaz, réparties en fonction de l'utilisation.

	Nombre de commandes de produits			Pourcentage
	Chaleur / froid	Cuisson	Processus	
Biogaz <i>naturemade star</i>	546	1 234	6	1 %
Biogaz autres	663	134	2	1 %
Produits gaz naturel contenant une part de biogaz	110 277	32 367	667	98 %
Total	76 %	23 %	0.5 %	100 %

53 % des commandes de produits contenaient 16-25 % de biogaz

La composition des produits gaz naturel contenant une part de biogaz est très variable; la part de biogaz varie entre 5 et 75 %. La majorité des commandes (53 %, contre 20% en 2019) concernait des produits contenant 16–25% de biogaz, et 40% des commandes concernait des produits gaz naturel avec 5 % de biogaz (contre 42 % en 2019). Les ventes de produits contenant 10–15 % de biogaz ont baissé par rapport à l'année précédente (2020: 5 %; 2019: 35 %). Les produits par défaut proposés par les fournisseurs de gaz contiennent en général 5 à 25 % de biogaz.

Tableau 11: Nombre de commandes effectuées en 2020 pour des produits gaz naturel contenant une part de biogaz, réparties selon le pourcentage en biogaz.

Part de biogaz contenue dans les produits gaz naturel	Nombre de commandes		
	Clientèle ménage	Clientèle non-ménage	Pourcentage des commandes
jusqu'à 5 %	55 166	2 046	40 %
10 – 15 %	5 288	1 762	5 %
16 – 25 %	51 642	24 035	53 %
30 – 45 %	2 230	510	2 %
50 – 75 %	589	172	1 %
variable	194	1	0 %
Total	115 109	28 526	100 %

89 % du biogaz est vendu via des produits gaz naturel contenant une part de biogaz

En 2020, les ventes de produits biogaz purs et de produits gaz naturel contenant une part de biogaz ont totalisé 8 733 GWh/a (contre 8 034 GWh/a en 2019). Les produits gaz naturel contenant une part de biogaz représentaient la majorité des ventes avec 98 % (contre 99 % en 2019). Ces produits contenaient en moyenne 13 % de biogaz (contre 10 % en 2019). Au total, 1 280 GWh/a de biogaz ont été vendus au travers de produits en 2020 (2019: 920 GWh/a). 89 % de cette quantité, soit 1 136 GWh/a, ont été vendus via des produits gaz naturel contenant une part de biogaz (2019: 821 GWh/a). 480 GWh/a (38 %) ont été achetés par les ménages en 2020.

La catégorie d'utilisation «chaleur/froid» est la plus grande consommatrice de biogaz; cela ne se chiffre pas seulement par le nombre de commandes, mais aussi par la quantité consommée (96 %) (contre 94 % en 2019). La quantité restante se répartit entre «cuisson» (0,5 %; 0,5 % également en 2019), «carburant» (1,1 % contre 0,8 % en 2019) et «processus» (2,3 % contre 4,7 % en 2019).

Tableau 12: Quantités totales de biogaz et de produits gaz naturel contenant une part de biogaz vendues en 2020 (GWh/a), réparties selon leur utilisation.

	Quantités d'énergie vendues (GWh/a)				Pourcentage
	Chaleur / froid	Cuisson	Carburant	Processus	
Biogaz <i>naturemade star</i>	28	0.7	2	1	0.4 %
Biogaz autres	75	0.2	36	1	1.3 %
Produits gaz naturel contenant une part de biogaz	8 289	46	57	197	98 %
dont biogaz	1 107	4	6	19	13 %
dont gaz naturel	7 182	41	51	179	87 %
Total biogaz	1 211	5	44	21	15 %
Total vendu au travers de produits	8 393	47	95	199	100 %

82 % du biogaz a été vendu au travers de produits gaz naturel contenant une part de biogaz de 16–25 %.

Les 1 136 GWh/a de biogaz vendus via des produits gaz naturel contenant une part de biogaz s'y trouvaient principalement en proportions de 16–25 %.

Tableau 13: Quantités totales de biogaz vendues en 2020 au travers de produits gaz naturel contenant une part de biogaz, réparties selon leur pourcentage en biogaz.

Part de biogaz contenue dans les produits gaz naturel	Quantités d'énergie vendues (GWh/a)		
	Clientèle ménage	Clientèle non-ménage	Pourcentage
jusqu'à 5 %	72	12	7 %
10–15 %	37	46	7 %
16–25 %	257	671	82 %
30–45 %	18	7	2 %
50–75 %	7	9	1 %
variable	1	0	0 %
Total	392	744	100 %

7.3 Produits par défaut sans possibilité d'opting-out

Dix fournisseurs de gaz ont indiqué avoir livré un produit par défaut sans possibilité d'opting-out à des clients ménages. Ces clients n'avaient pas la possibilité de choisir un produit gaz naturel contenant une part de biogaz plus basse. Les quantités de ces produits ne sont donc pas prises en compte dans l'évaluation.

**«Plus d' un tiers des ménages suisses
commande consciemment des produits
électriques renouvelables.»**